

Préavis du Comité de Direction n°47-2014

Contribution de CHF 494'500.- TTC sur le fonds régional TP affecté pour la participation à la réalisation de la 1^{ère} tranche des mesures d'aménagement « 2015 » :

- a) Aménagement d'une présélection sur la Route Suisse à Dully pour la ligne CarPostal 10.836**
 - b) Déplacement de l'arrêt de bus Le Vaud, Poste pour les lignes CarPostal 10.820 et 10.830**
 - c) Adaptation de deux carrefours à feux à Prangins pour prioriser la ligne TPN 10.811**
 - d) Installation du carrefour à feux prioritaire à Rolle – Route Suisse/Route de Gilly pour les lignes CarPostal 10.836, 10.841 Le Vernay et 10.841 GBR urbain**
-

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion et finances formée de MM. Frédéric Guilloud, Jean-Pierre Streit, Jean-Pierre Friedli, Francis Costiou et Christian Graf s'est réunie le jeudi 05 mars 2015 au siège du Conseil Régional en présence de M. Bernard Penel, responsable des finances du Codir et de M. Patrick Freudiger, Secrétaire général. Nous les remercions pour leurs explications.

Le présent préavis est composé de quatre mesures d'aménagement constituant une 1^{ère} tranche des mesures dites « 2015 ». L'ensemble de ces mesures d'aménagement participent à l'amélioration de la qualité de l'offre des réseaux régionaux et urbains du district et plus précisément de la fiabilisation voire à l'amélioration des temps de parcours et de la sécurité pour tous les usagers.

L'état de l'engagement financier du programme de réorganisation des transports publics (pt 7 + tableau) n'entraîne pas de surprise et est conforme aux préavis de base 16-2012 et 35-2014. A ce stade d'avancement, le fonds régional a été sollicité pour environ 70% (y. c. le présent préavis) de son enveloppe totale.

Votre commission de gestion et de finances est unanime à soutenir ce préavis qui s'inscrit dans la continuité des travaux déjà engagés sur le réseau pour améliorer l'attractivité des transports publics.

Après étude de ce préavis, votre commission de gestion et finances vous prie de l'accepter tel que présenté, soit :

- a) d'accorder le crédit de CHF 66'355.- pour la participation à la réalisation de la présélection sur la Route Suisse à Dully ;
- b) d'accorder le crédit de CHF 129'000.- pour la participation au déplacement de l'arrêt Le Vaud, Poste ;
- c) d'accorder le crédit de CHF 187'500.- pour la participation à l'installation de deux carrefours à feux prioritaires à Prangins ;
- d) d'accorder le crédit de CHF 111'500.- pour la participation à l'installation d'un carrefour à feux prioritaires à Rolle ;

- e) d'accorder le crédit de CHF 4'900.- pour les frais de communication ;
- f) d'imputer le montant total de CHF 494'500.- sur le compte du fonds TP affecté.

Arnex-sur-Nyon, le 17.04.2015

Membres de la Commission :

MM. Frédéric Guilloud
Jean-Pierre Streit
Jean-Pierre Friedli
Francis Costiou
Christian Graf, rapporteur